[Imputation budgétaire] [Donnée 2] Donnée 3 [Donnée 4]



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de [...]

Arrêté n° [...]

portant intégration suite à détachement

Le [La] ministre [...],

Vu le code des pensions civiles et militaires de retraite ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre ler du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;

(*STATUT PARTICULIER DU CORPS/EF AUQUEL APPARTIENT L'INTÉRESSÉ(E)*)

Vu l'arrêté n° (à saisir) en date du (à saisir) portant prise en charge par voie de détachement ; (*SELON LA SITUATION DE L'AGENT*)

Vu l'arrêté n° (à saisir) en date du (à saisir) portant renouvellement de l'accueil en détachement ; (*SELON LA SITUATION DE L'AGENT*)

Vu la demande de l'intéressé[e]

OU

Considérant que l'intéressé[e] a accepté la proposition d'intégrer le corps des [...], (*SELON LE CAS*)

Arrêt[e]:

Article 1er

: A compter du [...], [M. / Mme] [Nom] [Prénom], [Grade d'origine], [ECH/HEL origine] est intégré[e], dans le corps des [...] dans les conditions suivantes :

- Grade : [...] - Echelon : [...]

- Echelle lettre : [...] - Chevron : [...] - Ancienneté conservée dans l'échelon : [...] - Durée de perception de la rémunération dans le chevron : [...]

Indice brut : [...]Indice majoré de carrière : [...] - Indice majoré de rémunération : [...]

- Indice de pension civile : [...] - Affectation administrative : [...] - Affectation opérationnelle : [...]

[*L'AGENT(E) EST INTEGRE(E) DANS UN CORPS SANS SPECIALITE*]

A compter du [...],[M. / Mme] [Nom] [Prénom], [Grade d'origine], [ECH/HEL origine] est intégré[e], dans le corps des [...] dans les conditions suivantes :

- Grade : [...] - Spécialité : [...] - Echelon : [...] - Echelle lettre : [...]

- Chevron : [...] - Ancienneté conservée dans l'échelon : [...]

- Durée de perception de la rémunération dans le chevron : [...]

Indice brut : [...]Indice majoré de carrière : [...] - Indice majoré de rémunération : [...] - Indice de pension civile : [...]

- Affectation administrative : [...]
- Affectation opérationnelle : [...]
[*L'AGENT(E) EST INTEGRE(E) DANS UN CORPS AVEC SPECIALITE*]

Article 2

L'intéressé[e] dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter de la notification de la présente décision pour la contester devant la juridiction administrative territorialement compétente.

La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique

"Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 [Le directeur [La directrice] des ressources humaines du ministère de [...] est chargé[e] de

l'exécution du présent arrêté.]

Fait le (...)

Pour le [la] ministre et par délégation :

Pour le directeur [la directrice] des ressources humaines et par délégation :

[Fonction],

[Prénom + NOM]